



Rapport d'activités 2020

#ASSEMBLER #INNOVER #PRÉSERVER



Édito

« j'ai la conviction profonde que le Médoc a un temps d'avance et que la trajectoire que nous avons dessinée ensemble dans la charte du Pnr Médoc est plus que nécessaire aujourd'hui. »



Henri Sabarot
Président du Syndicat
mixte Pnr Médoc
Conseiller régional
Nouvelle-Aquitaine

2020, cette année restera longtemps dans les mémoires...

Après un moment de stupéfaction, lorsque nous avons pris conscience de la vulnérabilité de l'espèce humaine face à des mécanismes naturels, l'heure a été à l'action pour organiser chacun à son échelle le soutien aux habitants et aux entreprises locales. Le travail des élus de proximité a été remarquable ; chacun imaginant et inventant des solutions pour parer aux difficultés du quotidien.

Cette crise résonne au plus profond de chacun d'entre nous et nous fait percevoir que rien ne sera véritablement comme avant. Qu'après la crise sanitaire, d'autres défis nous attendent. Ces derniers sont connus : changement climatique, déclin de la biodiversité. Maintenant plus qu'avant, nous savons que ces sujets impactent nos vies et nos activités. Nous devons nous y adapter et conduire les changements nécessaires.

C'est pourquoi, j'ai la conviction profonde que le Médoc a un temps d'avance et que la trajectoire que nous avons dessinée ensemble dans la charte du Parc naturel régional Médoc est plus que nécessaire aujourd'hui. Les instances du Parc naturel régional Médoc sont maintenant réinstallées et elles conduisent la mise en œuvre opérationnelle d'actions alliant préservation, valorisation et innovation au profit du développement durable, raisonné et humain de notre territoire.

Vous découvrirez dans ce rapport d'activité l'étendue des actions menées au sein de notre jeune Parc naturel régional.



Sommaire



PNR MÉDOC	> 4
COVID 19	> 6
URBANISME PAYSAGE	> 8
PATRIMOINE NATUREL	> 10
SANTÉ SOCIAL	> 12
SANTÉ ENVIRONNEMENT	> 15
TOURISME	> 16
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	> 17
LEADER	> 19

> PNR MÉDOC

Fonctionnement du parc



LE COMITÉ SYNDICAL

2020 était une année électorale. Suite à la désignation par les Communes et Communautés de communes de leurs délégués pour les représenter au sein du Comité Syndical, la nouvelle gouvernance du Parc naturel régional Médoc a été installée le 29 septembre 2020. Le Comité syndical (63 élus) accueille en son sein beaucoup de nouveaux élus qui rejoignent désormais ceux qui ont accompagné depuis plus longtemps la création du Pnr Médoc.

Henri Sabarot a été pour la seconde fois élu Président du Pnr Médoc.

Afin d'accueillir les élus et de faciliter l'exercice de leur mandat au sein des instances du Pnr Médoc, un guide intitulé « Le guide des délégués du Pnr Médoc » leur a été dédié. Une journée d'accueil était prévue mais n'a pu se tenir en raison du contexte sanitaire.

LE BUREAU

Un bureau de 17 membres a été élu ainsi que 6 Vice-Présidents : Henri Sabarot (Président), Franck Laporte (1^{er} Vice-président, Maire de Talais), Pascale Got (2^{ème} Vice-présidente, Conseillère départementale), Chrystel Colmont (Vice-présidente, Maire de Macau), Lionel Montillaud (Vice-président, Maire de Sainte-Hélène), Alexandre Pierrard (Vice-président, Maire de Blaignan-Prignac), Jean-Jacques Corsan (Vice-président, Conseiller Régional), Véronique Chambaud (Maire de Queyrac), Laurent Peyrondet (Maire de Lacanau), Matthieu Fonmarty (Maire de Labarde), Dominique Fedieu (Maire de Cussac), Christian Lagarde (Pdt CdC Médullienne, Maire de Moulis), Sophie Brana (Maire du Porge), Jean-Marie Feron (Pdt CdC Médoc cœur de Presqu'île, Maire de St-Laurent-Médoc), Gilles Cuypers (Maire de Gaillan-Médoc), Christine Bost (1^{ère} VP du Conseil départemental 33), Serge Tournerie (Portes du parc).

Deux instances consultatives :

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique a été installé le 17 janvier 2020. Il réunit une trentaine de chercheurs et experts dans tous les domaines qui couvrent la Charte du Parc : écologie et milieux naturels, sciences humaines et anthropologie, patrimoine, médecine, histoire, géographie, économie, forêt, agronomie, paysage... Ces chercheurs ont en commun le fait d'avoir mené de nombreux travaux en Médoc. Ceux-ci permettent d'alimenter les réflexions et actions du Pnr mais aussi d'éclairer élus et partenaires sur des sujets de prospective.

Il est animé par son Président : Jean-François Dartigues, Médecin-épidémiologiste, spécialiste de la maladie d'Alzheimer.

Collèges	Poids	Nb de représentants	Nombre de voix par délégué	Voix exprimées
Communes EPCI	53.5%	51 élus	1 élu = 1,039 voix	53
Portes du Parc	4%	Villes portes : 4 élus	1 élu = 0,8 voix	3,2
		Métropole : 1 élu	1 élu = 0,8 voix	0,8
Département	12%	3 élus	1 élu = 4 voix	12
Région	30.5%	5 élus	1 élu = 6 voix	30
Total	100%	63 élus		99

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les délégués du Parc peuvent s'investir dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions du Pnr en participant aux 6 commissions de travail créées, en lien avec l'équipe. Ces commissions sont pilotées par des élus référents et sont bien souvent ouvertes : aux élus non délégués au Pnr, à des partenaires, à des membres du Conseil Scientifique ou du Conseil de développement.

Certaines actions sont pilotées par un Comité de pilotage comme l'animation Natura 2000 ou un comité de programmation comme le programme européen LEADER.

Nom de la commission	Responsable
Aménagement, Urbanisme-Paysage	Franck Laporte
Santé-social	Jean-Jacques Corsan
Développement territorial – Marque Valeur Parc	Chrystel Colmont
Tourisme	Pascale Got
Patrimoine naturel, Natura 2000, Education au développement durable et au territoire	Lionel Montillaud et Matthieu Fonmarty
Agriculture et élevage, Viticulture, Forêt, Programme alimentaire de territoire	Alexandre Pierrard

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement a pour vocation de regrouper des représentants socio-économiques du territoire. Son rôle est de contribuer aux travaux du Parc par son retour d'expérience. Il peut être également force de proposition en se saisissant d'un sujet.

2020 n'a pas permis de mettre en place le Conseil de développement en raison du retard dans la mise en place des nouvelles instances du Pnr dû à la crise sanitaire.

En chemin vers la maison de parc

L'étude de programmation sur le site de la **ferme de L'Horthe** a été lancée en juillet 2020. Les conclusions de l'étude de faisabilité ont été rendues en janvier 2021. Le calendrier étant respecté, l'ouverture en 2023 reste l'objectif.



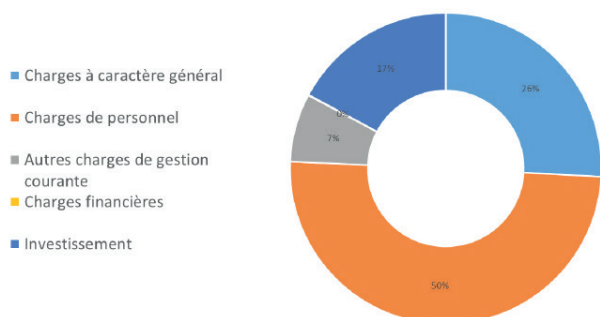
En quelques chiffres

2020 : première année pleine d'exécution du budget du Parc

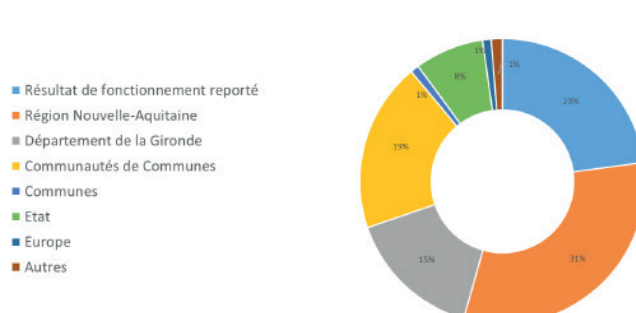
Alors que le budget 2019 avait porté sur un demi exercice, le Parc ayant été créé en cours d'année, l'exercice 2020 a porté sur une année pleine. Toutefois, la situation sanitaire exceptionnelle liée à l'épidémie de Covid a déjoué les prévisions en ne permettant pas la mise en œuvre complète du programme d'actions initialement envisagé. Cela se traduit par une sous-réalisation des dépenses et un solde d'exécution largement positif qui permettra au Parc de financer de nouvelles actions et investissements en 2021.

L'équipe du Parc est constituée de 15 salariés. En 2020, le Parc a recruté un nouveau chargé de mission « Leader et fonds européens », ainsi qu'une assistante administrative en charge notamment de l'accueil et de la boutique du Parc. Un service civique a été accueilli au sein de la mission Natura 2000 pour participer à l'évaluation des mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC).

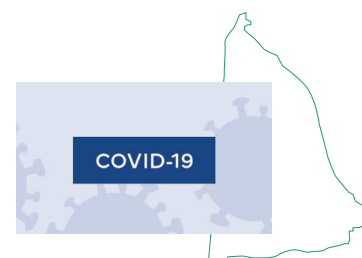
Dépenses du Parc en 2020 : 1 150 000 €
(hors opérations d'ordre)



Recettes du Parc en 2020 : 2 055 000 €
(hors opérations d'ordre)



des actions conduites



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : UN APPUI POUR LES ÉLUS LOCAUX

La tâche des élus a été ardue entre les phases de confinement et de déconfinement successives de l'année 2020. Bénéficier d'une **information rapide** et d'**échanges d'expériences utiles** étaient des appuis nécessaires. Dès le mois de mars, l'équipe du Pnr a réalisé un important travail de communication, en matière de recensement et de relais d'informations sur l'actualité de la Covid, les réglementations en vigueur, les gestes barrières, l'importance de la continuité des soins et des vaccins, les modalités d'accueil pour les ERP, etc. Ces informations ont été organisées au sein d'une page dédiée sur le site internet du Pnr. Cette page contenait également de nombreuses informations sur la consommation locale, la vie quotidienne, les aides accessibles...

De plus, **6 échanges en visioconférence** ont été organisés en mai-juin, en lien avec le président du Conseil Scientifique du Pnr, le **Pr Dartigues, épidémiologiste**, auprès des élus des Communautés de Communes, des coordonnateurs enfance-jeunesse et des acteurs jeunesse, pour comprendre l'impact du confinement sur l'épidémie, appréhender le déconfinement, le préparer tout en partageant les questionnements, les expériences et les initiatives développées.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA CONSOMMATION LOCALE

Au vu de la situation sanitaire, le réseau des agents et élus en charge du développement économique sur les communautés de communes (CDC) et le Pnr s'est largement mobilisé. L'appui à la reprise économique après le déconfinement était au cœur des échanges des mois de mars, avril et mai. Un axe collectif de travail a été retenu pour le soutien à la relance des activités : favoriser le consommer local auprès des concitoyens.

C'est bien dans le cadre de cette relance que le Parc naturel régional Médoc a lancé une **campagne de communication « grand public »** permettant de valoriser les producteurs, éleveurs et entrepreneurs médocains. **L'objectif est d'inciter à la consommation locale** que ce soit des artisans, services, entreprises ou produits locaux.

La diffusion a été réalisée à la fin du mois de juin : distribution des affiches sous différents formats, articles de presse (JDM et Sud-Ouest) ou encore entretiens radio tout au long de l'été.

La conception de la campagne a été faite par une agence locale : l'Apostrophe. Pour répondre à la demande exprimée, la proposition du a été la suivante : créer une campagne de communication axée sur une affiche déclinée en 3 visuels avec le même message « C'est décidé, je consomme Médoc » « Nos achats sont nos emplois ».



pour répondre au **contexte** sanitaire

En résumé, une campagne de communication bien accueillie et partagée. Les associations de commerçants existantes sur le territoire ont répondu présentes pour distribuer les affiches auprès de leurs adhérents, les mairies ont diffusé dans les commerces et partagé l'information sur leurs réseaux sociaux, des entreprises nous ont fait de nombreux retours positifs.

La campagne a permis la **création et le développement de nouveaux réseaux sociaux** pour le Pnr comme Instragram (@parc_naturel_regional_medoc) et l'augmentation des abonnés de la page Facebook du Pnr ainsi qu'une augmentation de la fréquentation du site Internet.

Le retour qualitatif que ce soit en termes d'affichage chez les acteurs concernés ou d'impact de la campagne chez les consommateurs est quant à lui plus difficile à mesurer.



TOURISME : UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DE RELANCE

Afin d'accompagner la reprise touristique suite à la crise sanitaire, **le Pnr a travaillé avec les OT à la mise en place d'une campagne de promotion de relance.**

Au regard des incertitudes qui ont longtemps plané sur la reprise (possibilités de déplacement, ouverture des frontières...), mais aussi aux campagnes déjà engagées par nos partenaires, cette campagne a été pensée afin de promouvoir la Destination Médoc, Destination de grands espaces, tournée vers les activités de pleine nature... auprès de la clientèle régionale.

Pour cela, 2 supports promotionnels ont été créés, présentant chacun le message « **Médoc, on a tant à vous offrir** » et renvoyant vers le site **www.medoc-tourisme.com**, site portail renvoyant ensuite vers les sites commerciaux des OT :

- Une vidéo de 30 secondes, créée sur la base des vidéos réalisées en 2012 par l'UTM (<https://www.youtube.com/watch?v=ZFypLmziRd4>)
- Une série de 4 affiches avec pour chaque affiche.

Ces supports ont été valorisés :

- Campagne Facebook de 3 semaines du 22 juin au 13 juillet à destination des habitants de la Région Nouvelle Aquitaine. La publicité a été vue 541 487 fois, générant 5 589 visites sur le site web.
- Youtube : Campagne de publicité en pré roll (vidéo publicitaire s'affichant avant la vidéo que souhaite regarder l'internaute) de 3 mois sur Youtube auprès de personnes de la Région Nouvelle Aquitaine regardant des vidéos sur les thématiques suivantes: famille avec ou sans enfant, sport, vacances, tourisme, surf, vin, authenticité, été, nature.

La publicité a été vue 72 071 fois.

- Campagne publicitaire de 30 jours sur TV7 Bordeaux. La vidéo, projetée pendant les pages de pub de la chaîne, a été diffusée 335 fois.

Au regard des campagnes d'affichage déjà prévues sur la métropole bordelaise par nos partenaires, il a été décidé de lancer une campagne d'affichage (7 jours) sur un certain nombre d'agglomérations de la Région Nouvelle Aquitaine (Angoulême, La Rochelle, Brive, Périgueux, Agen, Niort et Poitiers).

La campagne d'un coût total de 15 280 € TTC, a été financée par l'Union Touristique du Médoc, sur les crédits initialement réservés à une opération collective sur Bordeaux Fête le Vin 2020, et par le Pnr.



La signalétique du Pnr

Responsable de la commission Paysage-Urbanisme : Franck Laporte



Les **panneaux matérialisant l'existence d'un Parc naturel régional** sont prévus et régis par le code de la route. L'ensemble des Parcs naturels régionaux de France en disposent et ils sont de deux types : les **panneaux d'entrée du Parc (E33a)** et les **panneaux d'appartenance d'une Commune au Parc (E33b)**. Ils revêtent un intérêt touristique évident et permettent de mettre en valeur les territoires ayant obtenu le précieux label.

En 2020, le Médoc a les siens ! Les premiers panneaux ont été installés et il est prévu à terme de matérialiser les **9 entrées les plus importantes du territoire** et de doter **a minima chaque commune de 2 panneaux d'appartenance au Parc**. Certaines Communes peuvent faire le choix d'en acquérir davantage, en fonction de leur configuration particulière (entrées multiples, bourg étalé ou Commune en plusieurs parties, comme sur le littoral).

L'installation des panneaux du Parc s'est faite en conformité avec le code de la route et dans le respect des enjeux de sécurité. Enfin, pour minimiser les impacts paysagers de ces panneaux, une attention toute particulière a été portée au traitement de leur revêtement (en aluminium thermolaqué, de teinte neutre). Le dos des panneaux de même teinte, en évitant l'acier galvanisé moins qualitatif. Enfin, les massifs de fondation seront tous recouverts, à l'identique du sol existant, et toute les opérations de fabrication et de pose ont été prévues pour minimiser les impacts environnementaux.

L'itinéraire artistique contemporain du Parc

Le Parc naturel régional soutient le développement, en partenariat avec l'Association « La Semaine de l'Art », d'un projet d'**itinéraire artistique contemporain dédié à la médiation aux paysages et à l'environnement**. Cet ambitieux projet, en concertation avec les partenaires de la DRAC, de la Région et du Département, a pour objectif le déploiement d'une offre artistique constituée d'œuvres d'art en plein air, issues de la commande publique, installées « in situ », et autour de laquelle pourrait se construire une offre du Pnr et de ses partenaires en termes d'éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire.

Outil de développement touristique et culturel, cet itinéraire permettra ainsi de faire découvrir les richesses de la mosaïque paysagère médocaine et ses nombreux enjeux environnementaux et patrimoniaux. En 2020, une convention a ainsi été signée entre l'Association porteuse du projet et le Syndicat mixte du Parc. Une première œuvre a été financée (en cours de production par un artiste de la Commune de Bégadan, elle sera installée au Port de By en bordure d'estuaire) et la gouvernance du projet a été établie avec les principaux financeurs... prochaine étape pour 2021 : la généralisation du dispositif à d'autres Communes intéressées, la construction d'une offre de médiation culturelle autour de ces œuvres pour tous les publics, et la proposition aux acteurs privés propriétaires de fonds artistiques de rejoindre cette initiative.

L'accompagnement des collectivités

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Médoc a également continué ses missions d'**accompagnement des Communes et des Communautés de Communes dans l'ensemble de leurs projets d'aménagement et d'urbanisme**, du projet de planification (carte communale, plan local d'urbanisme, Schéma de cohérence territoriale) jusqu'aux projets opérationnels. En 2020, entre un avis favorable sur le SCOT Médoc 2033, un suivi et des réunions au sujet de différentes démarches ou projets de planification (Listrac Médoc,

Avensan, Moulis, Gaillan, etc.) ou la participation aux réunions « ADS » (aménagement durable des stations) proposées par la Communauté de Communes Médoc Atlantique avec le GIP Littoral Néo-Aquitain et la Région, le Pnr s'est montré présent dans une année un peu particulière (covid-19, élections et changements d'équipes municipales) durant laquelle les demandes d'avis et les sollicitations d'accompagnement ont été moins nombreuses en conséquence...

Les livres blancs du paysage de l'urbanisme et de l'architecture

Poursuivant les travaux entamés en 2019, le Parc et l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine (A'Urba) ont terminé l'élaboration d'un nouvel opus du livre blanc du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. Ce livre blanc est issu d'une série d'ouvrages thématiques prévue par la Charte du Parc naturel régional Médoc afin d'accompagner la valorisation et la préservation du territoire. A but pédagogique, le livre blanc ne constitue pas une réglementation ou un cadre donné par le Parc, mais vise avant tout à **sensibiliser**, à **conseiller**, à **éclairer** élus, professionnels ou particuliers intéressés par les enjeux d'**amélioration de leur cadre de vie**.

Ce volet du livre blanc, dédié à la question des **formes de l'habitat**, répond au constat fait dans la Charte du Parc et dans les schémas de cohérence territoriale du territoire que l'offre d'habitat répond aujourd'hui mal, autant en terme de qualité qu'en termes de typologies, à la diversité des besoins des habitants.

En effet, avec une offre d'habitat quasiment monolithique, constituée pour l'essentiel de grandes maisons en accession, et pour ce qui concerne les constructions récentes, beaucoup de programmes en lot libre, l'offre Médocaine présente peu de locatif à l'année, en concurrence avec l'habitat résidentiel

secondaire et les locations en meublé à la semaine, peu de petits logements, peu de collectif, d'individuel groupé, ou encore de formes d'habitat spécifiquement adaptées aux besoins des jeunes, ou des personnes âgées. L'enjeu est également celui de l'intégration des nouvelles constructions au paysage et à l'environnement, avec des programmes de lotissement qui trop souvent restent des solutions sur catalogue, quand il ne s'agit pas d'auto-construction sans recours à des architectes.

Or ces développements résidentiels bien souvent ne tiennent pas compte des spécificités patrimoniales et paysagères locales, et peuvent produire des effets contre-productifs : banalisation des extensions pavillonnaires récentes, perte des repères historiques et paysagers dans les villes et villages du territoire, parfois logements de mauvaise qualité.

Ce volet du livre blanc permet donc de donner quelques éclairages et quelques **pistes aux collectivités qui souhaiteraient s'emparer du sujet pour aller plus loin**, grâce à des points de méthodologie, des références et des outils adaptés. Parution prévue pour début 2021.



Natura 2000



Présidente du COPIL Marais du Haut-Médoc : **Michèle Saintout**

Présidents des COPIL Marais du Bas-Médoc et du Nord-Médoc : en cours de renouvellement

Natura 2000, ce sont des aides européennes à destination des agriculteurs pour les appuyer dans la gestion durable des espaces classés en Natura 2000 mais l'on connaît moins les outils à destination des non-agriculteurs. Pourtant, ceux-ci connaissent un engouement en Médoc.

LES OUTILS POUR LES NON-AGRICULTEURS

La Charte des bonnes pratiques a été signée volontairement par 9 nouveaux propriétaires, souvent des châteaux propriétaires de parcelles dans les marais, qui s'engagent à mettre en place une gestion de leurs parcelles favorisant la biodiversité. Cette charte ne donne pas lieu à rémunération mais valorise les pratiques mises en place. En tout, ce sont 173 ha qui sont sous **Charte Natura 2000**. Un autre outil est également mobilisable par les non-agriculteurs. Il s'agit des **contrats non-agricoles**. Plusieurs «pré-dossiers» ont été réalisés et seront déposés en 2021 auprès des services instructeurs.

AU SERVICE DES ÉLEVEURS ET DE LA BIODIVERSITÉ.

Les **contrats agricoles Natura 2000 (MAEC)** mis en place depuis 2013 semblent devoir évoluer suite à des échanges avec certains éleveurs. Pour pouvoir également **anticiper le changement de la PAC d'ici à 2023, il a été proposé une méthodologie d'évaluation des MAEC à partir de 2020**. A l'issue d'un projet tutoré en 2019/2020, Alexis Bataille a été engagé en stage pour 6 mois afin de réaliser des inventaires naturalistes sur des parcelles préalablement désignées. Il a donc travaillé sur 7 cortèges (oiseaux, papillons, flore...) et malgré le confinement et l'annulation de la venue de bénévoles, les premiers résultats indiquent que les prairies en MAEC depuis plusieurs années semblent plus propices à une biodiversité riche que celles engagées depuis moins longtemps. Ce travail est poursuivi depuis l'automne avec son recrutement en service-civique pour présenter les résultats et programmer la campagne 2021. L'objectif étant d'associer au maximum les agriculteurs à ces inventaires, notamment par la mise en place d'outils simples à prendre en main pour réaliser soi-même les inventaires proposés.

A LA DÉCOUVERTE DES MARAIS ESTUARIENS !

Quatre animations ont été proposées lors de la Journée Mondiale des Zones Humides en Médoc en 2020. L'une sur le **site de la Vanne à Saint-Estèphe**, avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, a réuni près de 15 personnes ; deux avec Laurence Dessimoulie, cuisinière éco-responsable, ont permis à une soixantaine de participants de partir à la découverte des plantes sauvages comestibles, en compagnie des techniciens rivière locaux. La première ayant eu lieu au **phare de Richard à Jau-Dignac-Loirac** et la seconde au **port de Saint-Julien-Beychevelle**. Enfin une dernière sortie sur **Lesparre-Médoc** avait pour but de présenter à une trentaine de personnes un projet de valorisation d'un espace naturel communal, animée en collaboration avec le technicien rivière. Ces animations sont l'occasion pour le grand public de découvrir des espaces médocains peu visités ou inaccessibles en temps normal et de les sensibiliser à leur préservation. L'objectif étant de présenter la démarche Natura 2000 par le biais des habitats et des espèces protégées et de se rendre compte de la richesse du territoire, complété par les co-animateurs apportant une autre vision experte.



CRÉDITS ROMAIN DUFAU

Affiner la connaissance de notre biodiversité

Responsables de la commission Patrimoine naturel : Lionel Montillaud et Matthieu Fonmarty

Le Médoc est un territoire d'une biodiversité rare, qu'il faut connaître pour protéger. Les services rendus par cette biodiversité sont également très utiles en particulier pour les agriculteurs, les viticulteurs et les forestiers (lutte contre les nuisibles, pollinisation...). Aussi, une partie du travail du Pnr concerne l'acquisition de connaissance sur les espèces présentes.

ÉTUDE SUR LES CHAUVES-SOURIS

Ce travail, d'une durée de 3 ans, confié au bureau d'études Eliomys, se révèle être inédit à cette échelle. Des financements de la DREAL N-A ont été obtenus dans le cadre d'un appel à projet sur l'amélioration des connaissances dans les sites Natura 2000 ce qui complète ceux du Pnr et permettent la réalisation de cette **étude de grande ampleur**.

Cette biodiversité est remarquable au quotidien par le fait que les chauves-souris consomment de nombreux insectes (papillons de la chenille processionnaire, moustiques...). Ce service gratuit est particulièrement apprécié par les viticulteurs. Plusieurs espèces sont protégées, dont certaines au titre de Natura 2000.

Des **formations et des animations** seront proposées afin de rendre accessible au plus grand nombre les informations recueillies à l'occasion de ce travail d'inventaire, permettant d'impliquer ceux qui le souhaitent dans la protection des Chiroptères.

LES PNR DE NOUVELLE-AQUITAINE À LA RESCousse DES ABEILLES SAUVAGES

En octobre dernier, **les 5 Pnr de Nouvelle-Aquitaine** ont eu la joie d'apprendre que leur candidature commune à un **programme européen Life** a été retenue par la commission européenne. Le « Grant agreement », contrat avec l'Union européenne (UE), a été signé le 23 décembre par le Pnr Périgord-Limousin, coordinateur global du projet.

Le budget du projet Life interPnr « Abeilles sauvages » s'élève à 6,5 millions d'euros sur 5 ans cofinancé à hauteur de 60 % par l'UE complété par des financements de nombreux partenaires (Etat, Région, INRAE, OPIE etc.). C'est un projet ambitieux qui va permettre dès 2021 aux territoires des 5 Pnr de bénéficier d'actions d'expérimentations, d'amélioration des connaissances sur ce groupe d'espèces peu connu et de mises en place de bonnes pratiques hors normes.

LE PNR MÉDOC REJOINT LE RÉSEAU « GRUS GASCOGNA »

Les Landes de Gascogne constituent l'une des étapes les plus importantes d'Europe pour la **Grue cendrée**, accueillant près de 15% de la population mondiale en hivernage. Depuis les années 1990, le Médoc est une terre d'accueil de plus en plus fréquentée par l'espèce en hiver avec seulement quelques individus au début et plus de 7000 individus à la mi-janvier 2019 et 2020. Elle y trouve le gîte à la **Réserve naturelle nationale de Cousseau** (RNN) où elle peut passer la nuit les pieds dans l'eau à l'abri des prédateurs terrestres et le couvert à proximité, dans les vastes parcelles en maïs après récolte.

La Grue cendrée est l'un des plus grands oiseaux protégés en Europe. Compte tenu de l'importance des Landes de Gascogne pour cette espèce, le collectif « Grus gascozna » est né dans

les années 1990 et fédère de nombreux partenaires autour d'un projet commun de connaissance, de suivi et de maintien des conditions d'accueil et d'utilisation de l'espèce comme une ressource locale de mise en valeur écotouristique.

C'est donc tout naturellement que le Pnr Médoc a souhaité intégrer ce réseau et apporter son soutien aux partenaires locaux (SIAEBVELG, RNN de Cousseau, Fédération des chasseurs etc.) dans le suivi de l'espèce chaque hiver.

DES SENTINELLES FORMÉES À LA RECONNAISSANCE DE L'AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE

Dans le cadre du 2ème Contrat Local de Santé (CLS) du Médoc 2018-2023 et pour la 2ème année consécutive, une **formation sur l'Ambroisie** animée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Gironde et financée par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine a été proposée aux **élus et agents techniques des collectivités** du sud Médoc.

L'Ambroisie à feuilles d'Armoise est une espèce végétale exotique arrivée en France au cours du 19ème siècle. Sa prolifération constitue une menace réelle pour la santé humaine. Son pollen, **hautement allergène**, peut provoquer des rhinites, des conjonctivites, des laryngites, de l'asthme, de l'urticaire ou encore de l'eczéma. Plusieurs observations mettent en évidence la présence d'Ambroisie à feuilles d'Armoise en Médoc, notamment dans sa partie sud. La formation proposée a pour objectif de reconnaître l'espèce, de disposer d'informations sur les moyens de lutte et son réseau de surveillance.

Proposée chaque année, cette initiative permet de créer un **réseau de personnes sentinelles** sur le territoire afin de détecter les sites d'implantation de l'espèce et d'agir au plus vite pour limiter sa prolifération sur le territoire.

CLS médoc et covid19



Responsable de la commission Santé-social : **Jean-Jacques Corsan**

Les forts impacts sociaux de la crise sanitaire accentuent les difficultés préexistantes et précarisent encore plus les personnes déjà fragilisées. Poursuivre les actions à destination de ces populations tout en continuant à travailler ensemble dans le CLS s'avère indispensable pour éviter que les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé ne s'intensifient.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTE A L'HEURE DE LA COVID 19

Le comité de pilotage CLS s'est réuni à deux reprises le 12 juin et le 11 décembre. A partir des premiers retours d'expérience des signataires sur le contexte sanitaire, les actions du programme ont été priorisées sur celles concourant à la satisfaction des besoins primaires.

L'actualité des signataires* a fait l'objet d'un important travail de recensement et de relais d'informations, dès le mois de mars, pour faire connaître leurs nouvelles modalités de fonctionnement et d'accès et pour permettre aux usagers d'identifier les dispositifs susceptibles de les aider.

Le travail partenarial avec la Maison de la Prévention de la clinique de Lesparre s'est intensifié : veille sur la crise sanitaire, articulation des interventions, messages à relayer...

Dès le mois d'août et jusqu'à décembre, les communes volontaires pour organiser des **dépistages COVID** ont été appuyées, dans la mesure du possible : diffusion du mémo centre dépistage de l'ARS et accompagnement dans sa mise en œuvre, recherche de préleveurs, récupération et portage des équipements de protection individuelle (EPI) dans les communes, retours sur les difficultés rencontrées localement...

La coordinatrice CLS Médoc a également participé régulièrement aux **audio-conférences avec l'ARS, les autres coordinatrices CLS et les animatrices de santé publique** sur le suivi de l'évolution de l'épidémie et sa gestion, la déclinaison sur les territoires des différents dispositifs et les remontées de terrain.

Les actions en cours avant l'arrivée de l'épidémie se sont poursuivies.

La plateforme santé-social a accompagné plusieurs porteurs de projet dans la préparation de leurs actions : la **santé bucco-dentaire** avec l'URPS des chirurgiens-dentistes, **grossesse et violences** avec ACV2F, l'**HAD pédiatrique** sur le Médoc avec l'Hôpital suburbain du Bouscat, ...

Elle a également piloté ou co-porté des interventions : sur l'exercice des missions et l'**accompagnement dans un contexte sanitaire particulier avec la MSA, sur la précarité énergétique** (cf. article CREAQ), sur l'**accès aux droits** (matinée d'informations sur « Offres de services Assurance Maladie (CPAM-MSA) / « Accès aux droits et aux soins » organisée avec l'Espace Ressources Insertion de la Maison des Solidarités du Médoc), sur l'**hygiène** (ex : kits pour les saisonniers - cf. article), sur la **prévention** (ex : visioconférence sur le dépistage organisé du cancer du sein avec la Maison de la prévention de la clinique de Lesparre et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) ...

Enfin, la plateforme a pu se projeter sur 2021 en structurant des actions sur l'**aide alimentaire** ou les **premiers secours en santé mentale**.

**Les 19 signataires du CLS sont : l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, le Pnr Médoc, la Préfecture de la Gironde, le Conseil Départemental de la Gironde, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, l'AAPAM, l'ADAPEI, l'association Renovation, la CARSAT, la CPAM, le Centre Hospitalier Charles Perrens, l'Education Nationale, l'hôpital suburbain du Bouscat, la MSA, le conseil de l'Ordre des Médecins, la Clinique mutualiste du Médoc, URPS- Chirurgiens-dentistes, l'URPS - Masseurs-kinésithérapeutes, l'URPS - Pharmaciens Aquitaine.*

Des partenariats qui se renforcent

AVEC L'IREPS SUR L'INFO-SANTÉ

D'un côté, l'Ireps souhaite promouvoir l'accès à l'information en santé dans les territoires de la Gironde. De l'autre, le Pnr veut mettre à disposition une information santé pertinente, adaptée et actualisée auprès des acteurs locaux (élus des collectivités, bénévoles associatifs, professionnels...) de tous secteurs d'activités (insertion, éducation, social, sanitaire, environnement...). Or, depuis 2005, une collaboration étroite s'est développée entre l'Ireps et le territoire via le Pays Médoc devenu Parc, et ce autour de diverses activités : la mise en place d'un **point info santé**, l'organisation d'**appuis méthodologiques** auprès de porteurs de projets, l'animation de rencontres thématiques, la co-construction et la mise en œuvre de **formations spécifiques**. 2020 a été l'occasion de revoir la convention pour l'adapter aux nouveaux besoins du Point Info Santé.

AVEC L'UDCCAS SUR L'ACTION SOCIALE

Dans une optique de lutte contre les exclusions, de réduction des inégalités de santé et de développement social, l'UDCCAS et le Pnr Médoc ont conventionné en mai 2020 pour accompagner au mieux les communes.

Cela s'inscrit en complémentarité des différentes politiques d'action sociale du territoire et des dispositifs engagés sur le secteur par divers partenaires du Parc (Conseil Départemental, Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole, CCAS, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, etc.).

Cette convention assoit une collaboration engagée dès 2017 par le Pays Médoc puis poursuivie par le Parc sur le volet gérontologique, complétée dès 2019 sur l'accès aux droits.

- **Partage d'informations et d'expériences**, notamment en situation de crise
- Poursuite du **soutien apporté aux communes** dans le développement d'**actions gérontologiques** et la mobilisation de moyens financiers dans le cadre de la Conférence des Financeurs
- Approfondissement du travail sur la **domiciliation** avec la réalisation d'un mémo (en cours de finalisation), avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'ADAV 33
- **Approvisionnement hebdomadaire en masques**, de juin à octobre, des **résidences-autonomie du Médoc gérées par des CCAS** (Arsac, Ludon-Médoc, Saint-Laurent-Médoc, Vendays-Montalivet, Soulac) avec le Pôle Seniors de la Commune de Blanquefort et l'ARS Nouvelle-Aquitaine.
- Préparation de **sessions d'informations / formations 2021** pour les élus et leurs équipes sur l'action sociale locale.

AVEC LE CREAQ SUR LA PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE

Sur 2019-2020, le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) et le Pnr Médoc ont conventionné autour de la **lutte contre la précarité énergétique**, une action soutenue par l'ARS.

Il s'agit de :

- repérer les ménages fragiles du Médoc et leur apporter des informations concrètes sur le volet logement et énergie/eau, de la santé dans le logement
- orienter les ménages en précarité énergétique vers les dispositifs adaptés et les acteurs locaux concernés
- améliorer les démarches d'accompagnement de ces publics

9 sorties de la maison éco-mobile du CREAQ (camion aménagé abordant l'habitat et les conditions d'habiter) ont été organisées en août et novembre sur des communes des 4 EPCI du Pnr (Pauillac, Castelnau-de-Médoc, Lesparre-Médoc, Macau, Sainte-Hélène, Saint-Vivien-de-Médoc, Carcans, Lacanau) - **122 habitants rencontrés et conseillés sur l'énergie** (isolation, aides financières, rénovation chauffage, ventilation, solaire, artisans), **les éco-gestes et l'eau**.

De même, 3 visio-conférences ont été organisées en décembre à destination des intervenants auprès des familles :

- 1 formation dupliquée sur « **les postes de consommation énergie dans un logement** »
- 1 rencontre technique dupliquée sur « **la santé dans le logement** »

Dans la perspective de la future mission « transition énergétique » du Parc, la Plateforme santé-social a appuyé le CREAQ dans la préparation de la réponse à l'AMI de la Région pour le **déploiement d'une plateforme territorial de la rénovation énergétique « en devenir »** en 2021 sur le Médoc.

Toutes ces actions se pensent et s'organisent en articulation avec les dispositifs déjà engagés sur le territoire par les différents acteurs (SLIME, OPAH, etc.)



Travail saisonnier en Médoc

LES ACTIONS EN DIRECTION DES SAISONNIERS SE MULTIPLIENT...

Le déploiement du plan d'actions « saisonniers » se poursuit. Il avait été élaboré à la suite de l'étude portée par le Parc naturel régional Médoc (Pnr) en partenariat avec la **Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde, la Direccte, la CAF et la MSA.**

Même si la **coordination** est assurée par le Pnr via 3 chargés de mission issus des Plateformes « Développement territorial » et « Santé-Social », la structuration de la démarche et la mise en œuvre des actions s'appuient sur une **importante dynamique partenariale** initiée dès le départ. En effet, institutions, associations, collectivités, professionnels de divers secteurs interviennent comme partenaires ressources et experts, co-constructeurs, porteurs, facilitateurs, co-financeurs et/ou relais d'informations. Pour décliner certaines actions sur le volet agricole, le Parc s'appuie plus particulièrement sur **l'ANEFA Gironde**, association avec laquelle le territoire a conventionné sur 2019-2020.

Guide des saisonniers en Médoc

Permettre aux travailleurs saisonniers d'identifier et d'accéder aux services de base dont ils pourraient avoir besoin, tel est l'enjeu du **guide des saisonniers** qui répertorie les ressources locales en différentes rubriques (droits, santé, logements, déplacements, modes de garde, etc.)

Un 1er guide est sorti en 2019, en français, à l'occasion des vendanges. Une nouvelle **version améliorée** a été **éditée en 2020 en 5 000 exemplaires et traduite en italien, en roumain, en espagnol et en anglais.**

Toutes les versions étrangères sont disponibles de manière dématérialisée. Cette action pluri-partenaire, pilotée par le Pnr, a bénéficié des contributions de **l'ADAV 33, de l'ANEFA, de la CAF, du CIVB, du CD 33, de la MSA 33, de l'ODG Médoc, Haut-Médoc, Listrac, du Prado prévention spécialisée et du Secours Populaire - Antenne de Pauillac**, dans sa mise à jour. Parallèlement à ce guide est diffusée une pochette avec des documents complémentaires pour les structures relais d'informations.

Des kits hygiène

Le Pnr Médoc a également constitué **530 kits hygiène, masculins et féminins**, pour les travailleurs saisonniers sur la période des vendanges.

Afin de leur apporter un peu plus de confort puisque certains vivent dans des conditions sanitaires très précaires, des trousse ont été élaborées avec des produits de première nécessité, complétées au vu du contexte par

des gels hydroalcooliques et des masques. Les masques ont été réalisés par **l'APADEV**, structure d'insertion par l'activité économique sur le Médoc.

cette expérimentation a bénéficié du soutien de **l'Agence Régionale de santé Nouvelle Aquitaine, de la Mutualité Sociale Agricole 33, du Département de la Gironde, de l'ANEFA 33 et de l'ADAV 33.** Elle relève aussi du CLS.

Ces kits ont été donnés aux intervenants et aux structures en proximité avec les publics visés : **associations d'accompagnement et d'entraide, CCAS, CdC Médoc Cœur de Presqu'île, PASS de la clinique de Lesparre, travailleurs sociaux...** Ils se sont révélés pratiques et adaptés.

Hébergement

En lien avec le projet Vitirev porté par la Région, une réflexion a été amorcée autour d'une opération pilote sur le **logement des saisonniers** au sein de la **filière viticole avec SOLIHA Nouvelle Aquitaine.**

Parallèlement, un travail avec le **Syndicat Départemental de l'Hôtellerie Plein Air** a été engagé sur la mise en place d'une **convention tripartite entre employeur, hébergeur et saisonniers** dans la perspective de sécuriser le parcours. La phase de test est envisagée sur 2021.



Mon eau en Médoc

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Médoc, les plateformes «Hommes et milieux» et «Santé-social» du Parc naturel régional Médoc, avec l'appui technique de l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, ont réalisé, pour la deuxième année, un calendrier sur le thème de l'eau.

L'EAU C'EST LA VIE

Et en Médoc, c'est un élément fondateur de sa géographie, de son patrimoine naturel, de son identité, de sa culture et de ses pratiques. Douce, saumâtre ou salée, provenant des lacs, des marais, de l'océan Atlantique, de l'estuaire de la Gironde ou des nappes profondes, elle est partout.

Pour veiller à la bonne gestion de cette ressource naturelle et développer des actions de prévention et d'adaptation aux risques naturels, différents acteurs travaillent ensemble à plusieurs échelles (nationale, régionale, départementale et locale).

Mais si le Médoc est riche de son eau, il n'échappe pas aux effets du changement climatique qui se font déjà ressentir. Ainsi, à son niveau, chacun peut participer à la préservation et au bon usage de cette ressource précieuse via la mise en place de petits gestes simples au quotidien.

C'est dans cet esprit de découverte du Médoc, de partage d'informations et de bonnes pratiques que cette nouvelle

édition est née. Réalisé par le Pnr avec des professionnels mais aussi des habitants du territoire qui avaient auparavant participé bénévolement à la fête du parc en 2019, cet outil doit permettre à chacun de mieux comprendre les différents enjeux liés à l'eau pour mieux agir.

4 ateliers avec des habitants ont permis de définir les **12 sujets** qui constitueraient le support. Après avoir déterminé les thématiques, le groupe de travail a effectué des recherches, puis écrit les textes. L'IREPS est venu en appui technique, notamment sur la partie graphisme et illustration.

Édité à **10 000 exemplaires**, le calendrier est disponible dans chaque commune et Communauté de Communes du Parc. Il est également **téléchargeable sur le site du parc** (<https://www.pnr-medoc.fr/media/9502/calendrier-2021-WEB-1.pdf>)



Relayé par des associations et des commerces du territoire, distribué à l'occasion d'événements et de réunions, il a aussi été diffusé par Déclic, un des acteurs culturels locaux.

Mais la vie du calendrier ne s'arrête pas là. Il est prévu différentes actions sur 2021 pour reprendre et approfondir les thèmes traités.

Les Journées Mondiales des Zones Humides

La neuvième édition de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) en Médoc confirme une nouvelle fois l'intérêt que portent les Médocains à leur territoire !

En 2020, les Arpenteurs ont proposé **22 animations sur 18 communes**, rassemblant ainsi **618 participants**. En 2019, la JMZH avait réuni 577 personnes... L'événement ne s'essouffle pas, bien au contraire : devenu un temps fort de la saison hivernale, il est désormais attendu

de pied ferme par les habitants. Et si les balades nature représentent l'essentiel de la programmation, cette dernière a également intégré deux temps forts inédits. Le premier, une conférence extraordinaire, permettait au public de découvrir les zones humides grâce à une mise en scène ludique et participative. La seconde, la soirée de clôture, a rassemblé près de 90 personnes grâce à la présence de Marc Dufumier, ingénieur agronome de renom venu présenter les liens entre agriculture

et biodiversité, les pratiques agricoles ayant un lien très fort avec les enjeux de préservation des zones humides. Le collectif des Arpenteurs a réussi, cette année encore, à faire de cette nouvelle édition un beau succès !



Bonjour Médoc



Responsable de la commission Tourisme : **Pascale Got**

Le Médoc bénéficie d'une forte notoriété touristique, grâce à son littoral, son vignoble, sa rivière, ses grands espaces propices aux activités de nature. Mais le Médoc, ce sont aussi des gens, des histoires, des traditions et une culture singulière...

Lors de la création du Pnr en 2019, les membres de la commission tourisme ont voulu travailler sur un projet de **présentation nouvelle et originale du Médoc** en présentant le territoire sous un regard nouveau, celui de ses habitants.

La maison d'édition bordelaise 2 Degrés, conceptrice de livres sur les villes et campagnes, a été retenue pour raconter ce territoire remarquable.

Gabriel, Ulrich, Julianne et Martin - grenoblois, bretons, bordelais - ont pris la route au cœur de

l'hiver pour rencontrer des Médocains, discuter, dessiner et raconter ce que les habitants leur ont appris du Médoc, de leur Médoc. Ils présentent aujourd'hui Bonjour Médoc qui, au terme de rencontres improbables, retrace leur périple sous forme de courts récits et d'anecdotes sur un ton volontairement piquant et décalé.

Bonjour Médoc, vendu au prix de 12€, est disponible depuis début décembre 2020 dans les librairies et points presse du Médoc et de la métropole bordelaise.



Zoom sur la Convention d'actions touristiques

Pour la seconde année, le Pnr Médoc s'est porté candidat au dispositif mis en place par le Conseil Départemental de la Gironde, la Convention d'Actions Touristiques.

Le dossier, monté en concertation avec l'Union Touristique du Médoc et l'ensemble des Offices de Tourisme, a été retenu et a permis au territoire de bénéficier en 2020 d'une subvention départementale de 57 177 € afin de financer une quinzaine de projets portés par le Pnr, l'UTM, les communautés de communes et les Offices de Tourisme du territoire.

Le Forum du Tourisme

En cette année particulièrement difficile pour le secteur du tourisme, l'édition 2020 du Forum du Tourisme en Médoc, organisée le mardi 17 novembre, était naturellement orientée vers la **construction du tourisme du futur en Médoc**.

Près de **100 partenaires touristiques et élus** du territoire ont répondu à l'invitation et se sont retrouvés en visioconférence, pour une matinée riche en échanges.

Après l'ouverture de Pascale Got, Vice-Présidente du Pnr, Sabine Bergerot-Brousse, directrice générale et Cédric Naffrichoux, responsable du pôle itinérance et écotourisme de Gironde Tourisme, ont présenté les **grandes tendances touristiques apparues en 2020**, les enseignements à en tirer et les perspectives pour le tourisme de demain dans le Pnr Médoc.

Puis, Nicolas Martin, directeur de l'Office de Tourisme Pays Basque et Frédéric Gilbert, chargé de développement des filières de randonnées et de la régulation des pratiques consommatrices d'espaces du Pnr des Landes de Gascogne, ont débattu sur les enjeux pour une bonne cohabitation entre habitants, résidents secondaires et visiteurs.

Enfin, Alexandre de Zan, créateur de l'agence de voyage Chemins Solidaires et Juliana Puydebois et Nicolas Maridat, gérants du Flower Camping des Pins et des Frères Nicoll's à Soulac ont expliqué la manière dont ils ont passé cette période difficile grâce à la création de nouveaux produits ou de nouveaux services.

L'ensemble des **échanges de la matinée sont en ligne** sur la page Youtube du Pnr (<https://www.youtube.com/channel/UCLV3jIYTQ2ahmo4hUxZtS2w>).

Marque valeurs parc & grand pique nique

Responsable de la commission Développement territorial : **Chrystel Colmont**

En complémentarité de l'action des Communautés de communes compétentes en matière de développement économique, le Pnr développe une mission d'appui à l'économie territoriale en ouvrant de nouveaux sujets : le développement de la marque Valeur Parc, l'appui au réseau des Tiers-lieux médocains, l'Economie Sociale et Solidaire et le sujet de la revitalisation des centres-bourgs.

MARQUE VALEURS PARC

Le début de l'année 2020 a permis de valider la stratégie à déployer autour de la marque « Médoc » avec pour objectif de construire une image forte et partagée de la marque.

Les objectifs du travail sur la marque sont multiples :

- Révéler ce qu'est un Pnr et développer le sentiment d'appartenance ;
- Valoriser et faire la promotion du Médoc ;
- Appuyer les démarches locales, fixer et soutenir les activités économiques ;
- Apporter un appui au développement de la stratégie touristique.

La méthode pour déployer la marque est de cibler des produits et prestations spécifiques et emblématiques du Médoc. C'est pourquoi les labellisations choisies en priorité et sur lesquelles des groupes de travail échangeront sur les référentiels à proposer lors des audits sont : les sorties nature, les huîtres et le vin. Les activités de glisse, la bière, le miel ou l'élevage viendront dans un second temps.



Le Parc naturel régional (Pnr) Médoc a organisé, en partenariat avec la commune de Sainte-Hélène, la première édition du Grand Pique-Nique des Parcs. Cet évènement national porté sur le mois de septembre par les Pnr(s) avait pour objectif dans le Médoc la découverte de la Marque Valeurs Parc ainsi que les premiers produits concernés, telles que les sorties nature et les huîtres à travers une programmation familiale et conviviale ! Cette journée faisait écho au travail mené lors de la campagne de communication sur le consommer local.

Au total 162 personnes (le contexte sanitaire dû à l'épidémie du Covid a obligé à une restriction de la jauge de participants) se sont réunies à l'Étang de la Levade autour d'un programme associant découverte du site, sieste musicale, dégustation de produits locaux ou encore échange et quizz sur le Pnr.



> DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

économie sociale & solidaire



Une des actions prioritaires souhaitée par la commission développement territorial est l'ouverture d'un chantier sur l'ESS. Le Pnr a contractualisé à l'automne 2020 avec la **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire** pour travailler en **3 temps** sur une mission : **données sur**

l'ESS en Médoc / partage du diagnostic et rencontre des acteurs locaux de l'ESS / définition des grandes orientations. Un premier comité technique a pu se réunir pour affiner les missions qui se poursuivront jusqu'au mois de juin 2021.

Je télé-travaille près de chez moi. Et vous ?

Coworking Médoc

6 lieux pour travailler autrement.

medoc-tierslieux.fr

Réseau Médoc Tiers-Lieux

Un point de situation des tiers-lieux a été réalisé en juin suite à la période de confinement et donc de fermeture. Certains lieux ont pu bénéficier de loyer gratuit de la part des mairies.

Des Petites Vadrouilles (en visio conférence et en présentiel) ont été mises en place tout au long de l'année afin de répondre aux demandes de création de lieux ou d'installation de porteurs de projets. Aussi, le réseau a pu rencontrer les Grès Médocains pour un projet de tiers-lieux artisanal ou encore accompagner des communes à la découverte des lieux du Médoc ou recevoir en itinérance des agents du Département de la Gironde pour une rencontre des lieux existants en Médoc.

Le réseau a entamé une dynamique de recensement des compétences pour proposer des formations de proximité, ouvertes à tous afin que les formateurs médocains puissent proposer leurs services et afin que les utilisateurs du réseau puissent bénéficier de formations dispensées en Médoc. Le collectif APY a pris le relai en fin d'année pour finaliser un catalogue de formation en 2021.

<https://www.medoc-tierslieux.fr/>

Redynamisation des centres bourgs

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales, régionales et départementales de soutien aux projets de centre ville et centre bourg, et dans le contexte du plan de relance, plusieurs dispositifs de financement sont en cours de déploiement et méritent d'être portés à connaissance des élus du territoire.

Le Pnr Médoc, avec le soutien des Communautés de Communes du territoire, a souhaité relayer une série de séminaires web portant sur la démarche de revitalisation des centres bourgs.

25 communes ont participé à au moins une de ces visio-conférences portant sur le déploiement d'une démarche globale ou sur la redynamisation commerciale des centres bourgs ou encore sur le développement d'un habitat désirable en centre bourg. Ces webinaires étaient animés par Pays et Quartier de Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le fort taux de participation des communes et les échanges démontrent un réel besoin d'accompagner le travail sur cette thématique.



gestion & animation du programme

Président du GAL LEADER : Franck Laporte

L'année 2020 a permis au Comité de programmation de se réunir à seulement 2 reprises. Toutefois, le Comité a tenu à poursuivre l'animation et la gestion du programme pour ne pas pénaliser les porteurs de projets et a donc été consulté par mail à 5 reprises. Le Comité a fixé la priorité sur la mise en paiement d'un maximum de projets. 60% des paiements depuis le début du programme ont été effectués en 2020. Aussi, en début d'année 2020, les 4 projets ci-dessous ont pu être sélectionnés. En 2021, de nouveaux projets seront présentés au Comité pour sélection et attribution des derniers crédits disponibles.

QUELQUES CHIFFRES DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME

1 682 990 € : montant total de la maquette dédiée au Médoc pour 6 ans

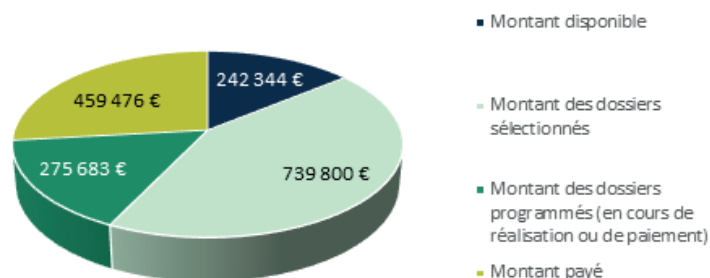
48 projets sélectionnés
- dont 4 sélectionnés en 2020

32 projets payés
- dont 19 en 2020

2 collègues (un public et un privé)

50 membres
= le Comité de programmation qui sélectionne les projets

Niveau de consommation de l'enveloppe
(au 31-12-2020)



PROJETS SÉLECTIONNÉS EN 2020

Développement d'un pôle de compétences entre acteurs associatifs dans le Médoc, porté par l'association « Fédération Médoc initiatives » (3000€ programmés)

Etude d'opportunité et de faisabilité pour la construction d'équipement aquatique sur le territoire du Sud Médoc, porté par la Communauté de Communes Médullienne (8 180€ programmés)

Création du domaine départemental de Nodris, porté par le Conseil Départemental de la Gironde (200 000€ réservés)

Animation et gestion du programme LEADER en 2019, porté par le Pnr Médoc (20 440,64€ programmés)

